

ACTUALITES

Actualités sanitaires

Pucerons, thrips, acariens tétranyques

À surveiller

Cochenilles australiennes

Aleurodes sur *Magnolia* à feuilles caduques

Altises

Sur *Gaura*, alysse et *Lagerstroemia*

Mineuse de la lavatère

Point sur le réseau de piégeage

Duponchelia fovealis

Vol à suivre

Mineuse du marronnier

Le second vol se termine

Pyrale du buis

Nouvelle génération de chenilles

Tordeuse européenne de l'œillet

Vol faible sauf sur un site

Cossus cossus

Vol à suivre

Zeuzère

Vol à suivre

Maladies

Oïdium sur plantes sensibles
Phytophthora sur hellébore

Actualités sanitaires

Le temps chaud et sec, parfois accompagné de vent de secteur Nord-Est, s'est installé depuis une quinzaine de jours sur la région des Pays de la Loire. Ces conditions climatiques sont favorables aux insectes. Quelques maladies sont signalées. A noter également la présence de nombreuses brûlures foliaires sur les végétaux qui résultent des épisodes de chaleurs précédents.

• Ravageurs courants

Pucerons : à surveiller

Cultures florales : signalement de foyers étendus sur *Pentas* et *Agastache* sur un site sous tunnel. Pas encore de retours d'observations sur cyclamen et chrysanthème où l'épidémiosurveillance se met en place.

Pépinnières : quelques foyers observés en extérieur (*Crataegus*, *Malus*, *Prunus persica*, *Prunus domestica*, *Photinia*, *Nerium* (pucerons jaunes).

Du côté des auxiliaires, on observe surtout des coccinelles (larves et adultes), des syrphes, des momies (liées à des hyménoptères parasitoïdes) et parfois des chrysopes.

Thrips : à surveiller

Observations : dans les entreprises où il reste encore de la plante fleurie, la pression thrips est importante et impacte les jeunes chrysanthèmes juste repiqués. Les aromatiques (basilic et persil) sont fortement touchées cette année. Sur hellébore, les populations sont contrôlées par des nématodes sur une culture en extérieur suivie pour l'épidémiosurveillance.

Evaluation du risque : les conditions de températures plus élevées sont favorables à un développement plus rapide des populations.

Gestion du risque : différentes espèces de thrips sont susceptibles d'être présentes dans les cultures. Pour les thrips « marcheurs », (dont *Echinothrips americanus*, *Heliothrips haemorrhoidalis*), il est primordial de contrôler l'état sanitaire des végétaux introduits dans l'entreprise car ce sont des thrips difficiles à combattre.

Gestion du risque : détecter au plus tôt les foyers et suivre l'évolution des populations et des auxiliaires. Favoriser les moyens de biocontrôle.



Aphis nerii dit puceron du laurier-rose

Pour les thrips « classiques » (*Frankliniella occidentalis*, *Thrips tabaci* par exemple), l'examen des plantes et leur frappage sur feuille de papier blanc permet de les détecter et de déterminer le niveau d'infestation par comptage des individus. La pose de plaques bleues engluées est un moyen pour détecter leur présence au plus tôt afin de mettre en place la PBI efficacement. L'utilisation de kairomones peut augmenter l'attractivité des panneaux chromatiques. Pour que la lutte biologique soit un succès, elle doit être basée sur des actions combinées et préventives, y compris les mesures prophylactiques contre les stades inertes de l'insecte - pronympe et nymphe (formes de conservation)- dans la couche superficielle du sol (dessous de tablettes, abords de serres...). A noter que pour certaines cultures, ces formes cachées se trouvent dans les boutons floraux, par exemple des rosiers sous abri.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.paysdelaloire.chambagri.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/sinscrire-au-bsv-cest-gratuit.html>

Acariens tétranyques : vigilance

Signalement sur *Nerium oleander*.

Evaluation du risque : les acariens tétranyques profitent des conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer. Les facteurs climatiques actuels sont favorables à un développement rapide des populations.

Dégâts : les acariens tétranyques sont des ravageurs qui se nourrissent en vidant les cellules des plantes. Ils possèdent pour cela des pièces buccales de type suceur. Les acariens colonisent généralement le revers des feuilles. Des décolorations correspondant aux plages de cellules vidées apparaissent alors sur la face supérieure des feuilles.

Lutte biologique : acariens prédateurs, cécidomyie prédatrice, coccinelle prédatrice, thrips prédateur.



Détecter la présence de larves de *Felitella acarisuga*, prédatrices d'acariens tétranyques

• Autres ravageurs

Cochenilles australiennes (*Icerya purchasi*)

Observations : sur *Citrus* et *Arbutus unedo* sous tunnel.

Biologie : le corps des femelles est ovale, brun, prolongé par un grand ovisac blanc à côtes et à sillons bien marqués, qui contient plusieurs centaines d'œufs. Les larves sont rouges. Le cycle complet de développement dure au minimum 3 mois avec 2 ou 3 générations annuelles en climat tempéré. Pour certaines colonies, les éclosions ont lieu respectivement en février, juin et septembre ; mais pour d'autres les 3 générations s'échelonnent de mars à novembre.

Dégâts : prélèvement de sève, blessures sur l'écorce, déformations, suintements, production de miellat entraînant le développement de fumagine.

Lutte biologique : la coccinelle *Rodolia cardinalis* est spécifique à la cochenille australienne. L'acclimatation de cette coccinelle australienne aux Etats-Unis puis en Europe et en Afrique du Nord a été le premier succès, demeuré célèbre, de la lutte biologique en cultures d'agrumes.

Mineuse de la lavatère

Un observateur nous a signalé une infestation des pousses de lavatères par des chenilles mineuses, en culture sous abri. Il s'agit probablement de *Pexicopia malvella*.

Installer des pièges à phéromones pour identifier les vols des papillons.



Cochenille australienne, femelle adulte

Aleurodes sur *Magnolia* à feuilles caduques sous tunnel

Observer particulièrement la face inférieure des feuilles où sont localisées les larves. La pose de pièges jaunes englués permet notamment de repérer la présence des premiers individus ailés.

Surveiller les plantes sensibles.

Altises

Détection sur *Gaura*, alysse et *Lagerstroemia*.

Larves et adultes provoquent des morsures foliaires. Les dégâts peuvent être importants et les fortes infestations sont préjudiciables aux jeunes plants.

Vigilance.



Perforation d'une tige de rose trémière (photo plus haut) et la chenille *Pexicopia malvella* (photo ci-dessus) (source photo www.lepiforum.de)

• Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

Observations : le réseau de piégeage phéromonal est constitué d'une vingtaine de pièges (réseau JEVI et ornement) répartis sur la région des Pays de la Loire.

Les vols de la pyrale du buis sont à la baisse sur de nombreux sites. Au niveau régional, les vols importants étaient plutôt situés en semaines 24, 25 et 26. Mais selon les sites, il peut y avoir des décalages. On enregistre encore des vols importants en Sarthe et Nord Mayenne, la semaine dernière. Un pic de captures a été observé dans les Mauges en semaine 22 en cours. Cela montre l'intérêt d'effectuer une surveillance à la parcelle.

Les chenilles sont de plus en plus visibles sur les sites touchés.

Evaluation du risque : les chenilles consomment le feuillage sur les sites infestés.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale, de mai à octobre.

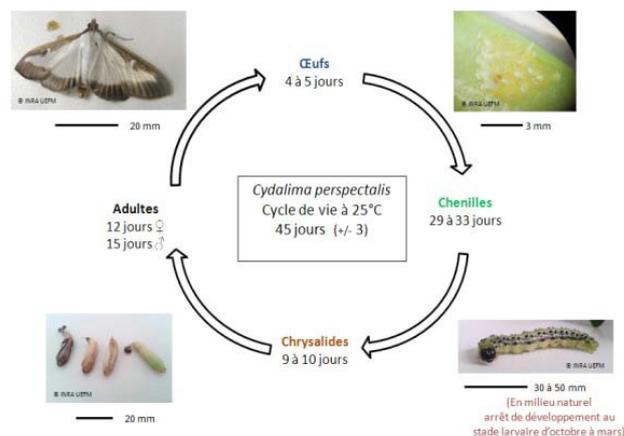
Prophylaxie : supprimer manuellement les chenilles en présence dans le cas d'une faible infestation.

Produit de biocontrôle : intervenir avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* en présence de jeunes chenilles, soit environ 1 semaine après le pic de vol identifié par piégeage. Les produits à base de *Bacillus* sont lessivables (à renouveler en

cas de pluie et pas adaptés avec un arrosage par aspersion). Soigner la qualité de la pulvérisation (traiter aussi l'intérieur des buis).

Confusion sexuelle : le produit de biocontrôle BOX T PRO PRESS (Z/E-11-Hexadecenal) a obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM) dérogatoire pour 120 jours (du 26/06/2018 au 24/10/2018), afin de permettre la confusion sexuelle phéromonale contre la pyrale du buis. Ce système empêche les papillons mâles de féconder les femelles. Il permet donc d'enrayer la ponte et par voie de conséquence l'activité des chenilles.

La confusion sexuelle pourra être utilisée sur le prochain vol de pyrale (NB : respecter les indications du fabricant - groupe M2i Life Sciences - pour bien positionner les diffuseurs et obtenir l'efficacité escomptée).



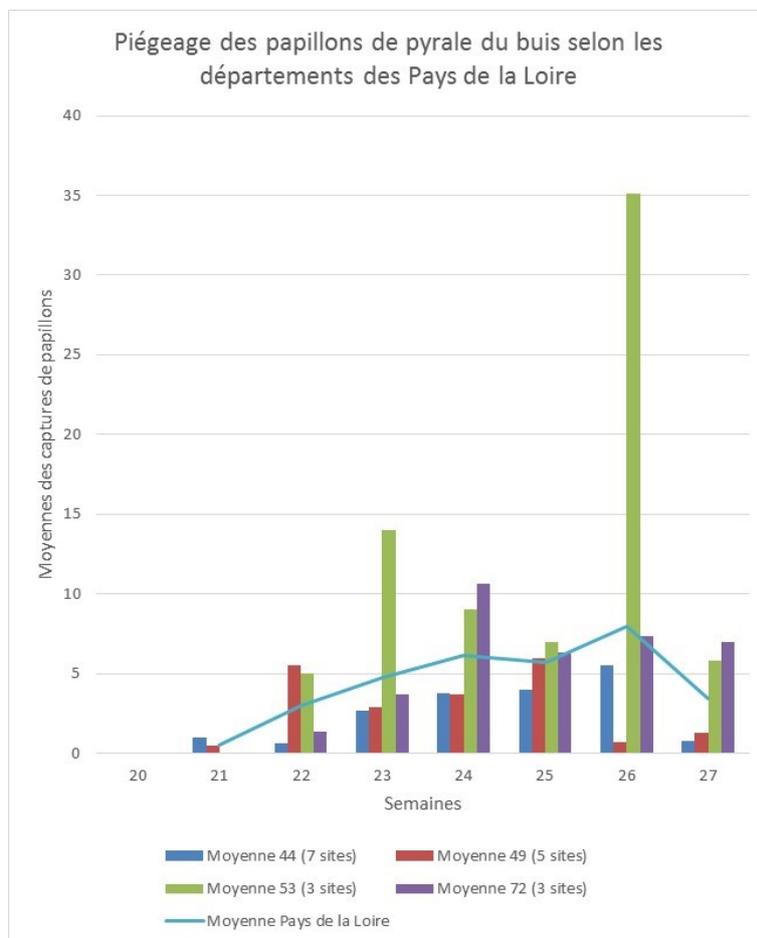
Cycle biologique au laboratoire à 25 °C



Papillon de la pyrale du buis, forme blanche.



Papillon de la pyrale du buis, forme mélanique, flottant dans un piège.



• Tordeuse européenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

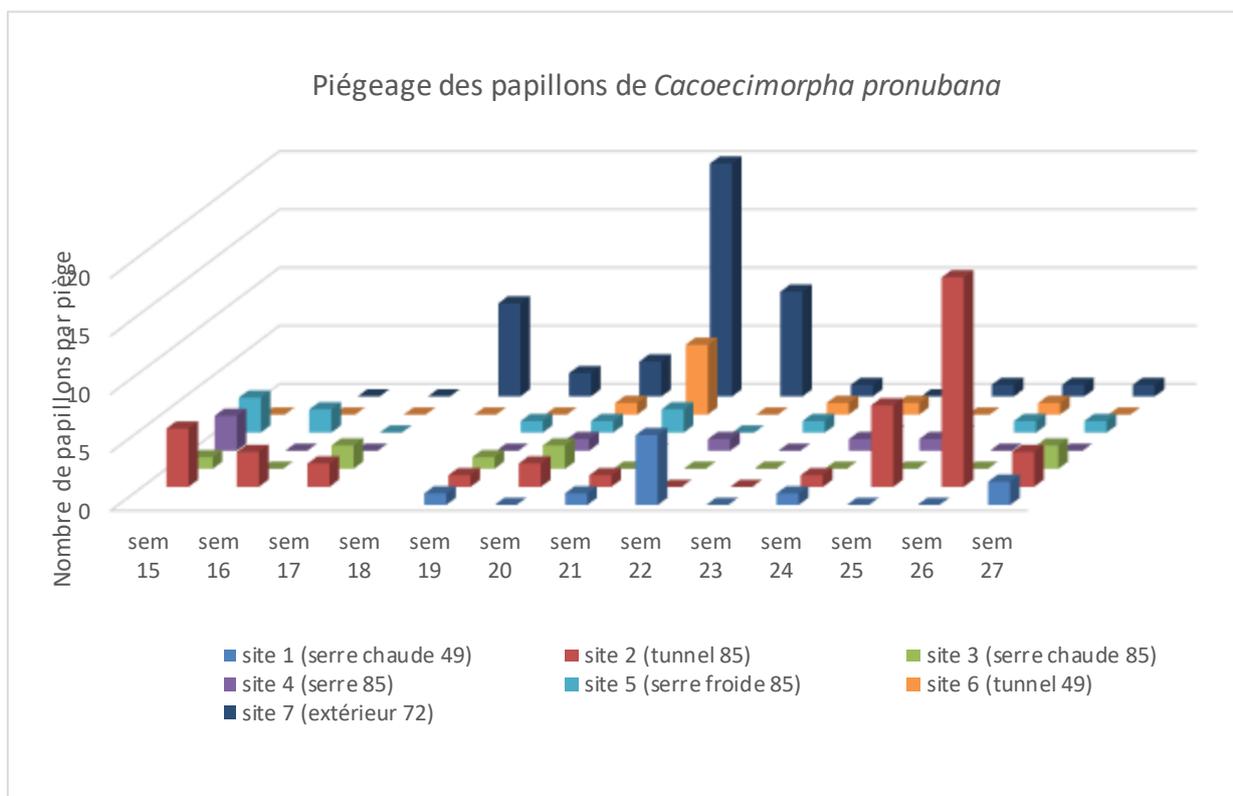
Observations : la tordeuse européenne de l'œillet est actuellement suivie sur 5 sites de piégeage à phéromones (3 sous abri et 2 en extérieur), répartis sur la région des Pays de la Loire.

Les captures sont faibles sauf sur un site sous tunnel dans le 85.

Evaluation du risque : surveiller l'apparition des jeunes chenilles. Après la ponte, les œufs éclosent au bout de 2-3 semaines puis les jeunes chenilles commencent à décaper des feuilles regroupées par une toile. (Source : V. Alford D. (2013) *Ravageurs des végétaux d'ornement - Arbres arbustes et fleurs. Deuxième édition, Ed. Quae, 480p.*)

Biocontrôle : des produits de biocontrôle sont autorisés sur chenille selon la culture concernée.

Lutte mécanique : les opérations de taille permettent d'éliminer les chenilles positionnées sur les apex.



• *Cossus cossus*

Observations : le papillon du *Cossus cossus* est actuellement suivi dans la région sur 4 sites de piégeage à phéromones (44, 49, 53).

Le graphique ci-contre illustre les papillons piégés par site.

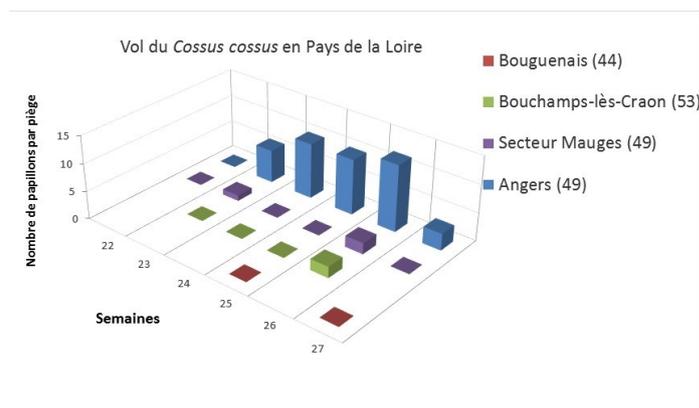
Evaluation du risque : vols à suivre.

Biologie : ce papillon pond ses œufs en paquet dans les crevasses de l'écorce. Après une incubation de 12 à 15 jours, les chenilles rosâtres creusent aussitôt leur galerie dans le tronc.

Prophylaxie : maintenir les arbres en bonne vigueur végétative.

Piégeage massif : installer des pièges à phéromones de juin à septembre.

Lutte mécanique : si des galeries sont détectées, tuer les larves en enfonçant une tige de cuivre ou un fil de fer souple à l'intérieur. Mastiquer.



• Zeuzère

Observations : le réseau de piégeage phéromonal est constitué de 5 sites de suivi des vols dans la région des Pays de la Loire (44, 49, 53, 72)

1 papillon capturé en semaine 26 (fin juin) sur le site des Mauges. Pas de papillons dans les autres pièges pour le moment.

Maladies cryptogamiques

Oïdium

Divers foyers d'oïdium sur variétés sensibles en pépinière (notamment sur chêne, amélanchier, vigne).

Evaluation du risque : l'oïdium prolifère avec la rosée due à l'amplitude thermique entre le jour et la nuit. A surveiller.

Prophylaxie : parmi les mesures de préventions culturales, proscrire l'excès d'engrais azoté, le confinement de végétation et distancer suffisamment les plantations.

Biocontrôle : il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.



Oïdium sur chêne

Phytophthora sur hellébore

Observations de symptômes en culture en pot extérieur.

Cf. BSV ornement n°7 du 29 juin 2018.

Note de service DGAL/SDQSPV/2018-394 du 16/05/2018 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-là [ICI](#)

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2018
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – FREDON Pays de Loire - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CRA PL, CNPH, FREDON PL, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.